

**Rachat des parts du fonds Apax France VII auprès de Monsieur Jean Estin**  
(opération approuvée par le Conseil de Surveillance du 7 novembre 2019)

Objet : Dans le cadre de l'offre de rachat portant sur la totalité du fonds Apax France VII (acceptée par plus de 73% des porteurs de parts), Altamir a acquis auprès de Jean Estin la totalité des parts qu'il détenait, soit moins de 0,1% des parts du fonds.

Date : L'acquisition a été réalisée le 27 novembre 2019.

Personne concernée : Jean Estin, membre du Conseil de surveillance d'Altamir.

Conditions financières : L'opération a été réalisée sur la base de l'actif net au 30 juin 2019, soit 52 054,39€.

Intérêt de la convention pour Altamir : Cette opération permet à Altamir d'optimiser la gestion de sa trésorerie à moyen terme.